

Objectifs de gestion

GASPAL OBLIG 1-4 est un OPC obligataire dont la fourchette de sensibilité est comprise entre 1 et 4. Il pourra être exposé jusqu'à 100% en produits de taux. La gestion intègre les enjeux de développement durable ainsi que les critères ESG dans la sélection des titres. Les investissements sont libellés en euros ou en devises (risque de change couvert intégralement).

Objectif à moyen terme : performance supérieure à l'Euribor 12 mois capitalisé +1,10%.

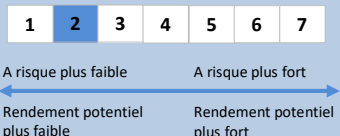
En chiffres au 28/02/2023

V.L.	€150,51
Encours de l'OPC	30,8 M€

Caractéristiques

Code ISIN	FR0013472768
UCITS IV	
Forme juridique	OPC de droit français
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euros
Indicateur de référence	Euribor 12 mois Capitalisé +1,1%
Valorisateur	SGSS
Dépositaire	CIC
Commissaire aux comptes	Deloitte

Profil de risque et de rendement



Profil ESG

Classification SFDR	Article 8
Note ESG du portefeuille (échelle de 0 à 100, où 0 est la meilleure note)	17,35
Empreinte carbone du portefeuille (tonnes équivalent CO2)	44,20

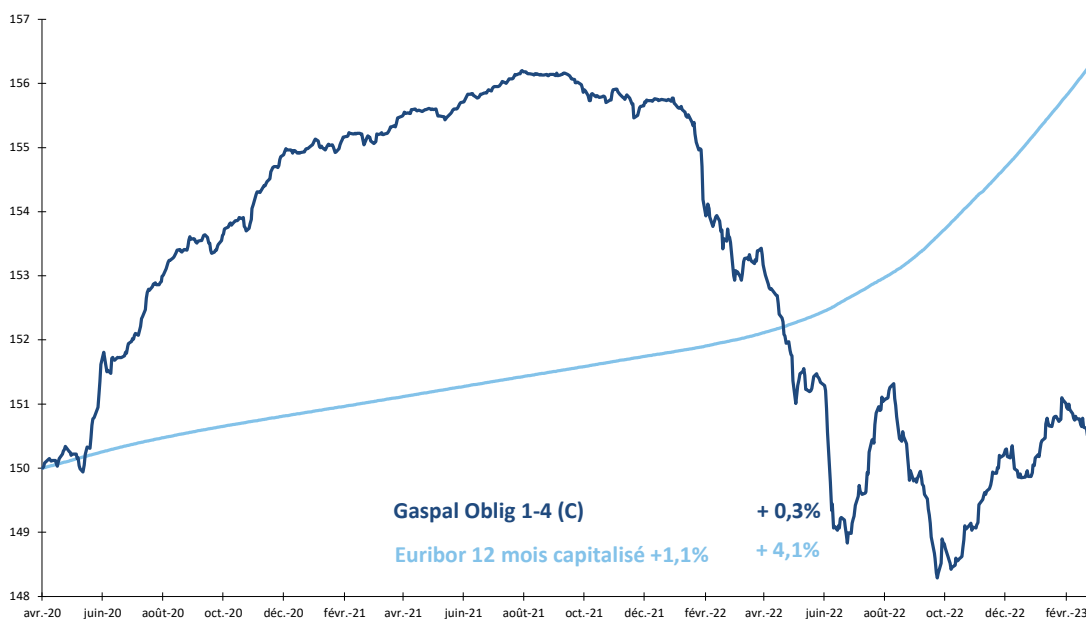
Modalités de fonctionnement

Frais de gestion réels	0,5% + 20% au-delà de l'Euribor 12 mois capitalisé + 110bps
Souscription initiale minimale	500 000 €
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Souscriptions & rachats	Quotidien avant 11h cours inconnu auprès du CIC Tel 01 53 48 80 08 Fax 01 49 74 27 55
Affectation des résultats	Capitalisation

Gaspal Oblig 1-4 (part C)

Reporting : février 2023

Evolution de la performance de la part C de l'OPC depuis sa création



Gaspal Oblig 1-4 (C)

+ 0,3%

Euribor 12 mois capitalisé +1,1%

+ 4,1%

Performances de la part C de l'OPC

	févr 23	janv 23
Gaspal Oblig 1-4 (C)	-0,16%	0,59%
Indicateur de référence	0,35%	0,38%

	2023 YTD	2022	2021	2020*
Gaspal Oblig 1-4 (C)	0,43%	-3,78%	0,50%	3,32%
Indicateur de référence	0,73%	2,17%	0,62%	0,58%

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs de performance sont réalisés coupons réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPC.

*date de création : 07/04/2020

Sources: SGSS et Bloomberg.

Commentaire de gestion

Le taux d'inflation annuel de la Zone Euro est estimé en février à 8,5% contre 8,6% en janvier. Sur les marchés de taux de la zone euro, la moyenne de l'Ester et de l'Euribor 3 mois remonte respectivement à 2,26% et 2,63% vs 1,90% et 2,34% le mois précédent. Les taux des emprunts d'Etat à 2 ans et à 5 ans sont en hausse en France (respectivement 3,22% (+48bps) et 3,04% (+44bps)) et en Allemagne (respectivement 3,13% (+48bps) et 2,74% (+43bps)) et dans les pays périphériques. Les spreads de crédit se stabilisent sur l'ITraxx Main Europe 5 ans (emprunts corporate Investment Grade) à 80bps (+0bp) et sur les titres subordonnés bancaires à 154bps (-2bps).

Début février, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs, respectivement de 25 pbs dans la fourchette 4,50% - 4,75% et de 50 pbs à 2,5% - 3,25%.

L'inflation de janvier a montré des signes de persistance : aux Etats-Unis, l'indice PCE américain a remonté à 5.4% en annuel contre 5.3% en décembre et en zone euro, l'indice IPC hors énergie et alimentation a progressé à 7,1% contre 6,9% en décembre. Dans le même temps, les indicateurs d'activités ont surpris à la hausse. Ces deux constats ont conduit à un revirement des anticipations de marchés qui tablaient jusqu'alors et malgré les mises en garde répétées des membres de la Fed et de la BCE, sur des politiques monétaires de moins en moins dures en raison des craintes de récession. Plusieurs membres des deux banques centrales et notamment Jerome Powell et Christine Lagarde, ont plaidé pour la poursuite d'une action énergique, puis, pour le maintien dans la durée d'une politique monétaire restrictive. Dans le même temps, les premières publications ont été dans l'ensemble bien orientées.

Les obligations Faurecia 2026 ont affiché la meilleure performance sur le mois, portée notamment par l'amélioration de la situation d'endettement de la société grâce à la finalisation de son programme de cessions avec un an d'avance. De façon plus générale, dans le contexte difficile de tensions sur les taux, ce sont les titres de maturité courte qui se sont distingués à la hausse avec TechnipFMC octobre 2023, SG avril 2023 et ALD octobre 2023. Inversement, les émissions plus longues ont le plus souffert, à l'instar de Peugeot Invest octobre 2026, ALD mars 2026 et CNP perpétuelles avec un call en novembre 2024.

Conformément à nos attentes, Achmea a annoncé le rappel de notre émission 2043 à sa première date de call en avril 2023.

Nous avons mis à profit la forte remontée des taux pour poursuivre nos investissements en titres de notation Investment Grade : nous avons initié une position sur Veolia septembre 2025 et sur Barclays avril 2025 avec un call jugé probable en avril 2024. En face, nous avons cédé les titres d'échéance courte EssilorLuxottica mai 2023. Sur le segment Speculative Grade, nous avons réemployé le remboursement des obligations Spie mars 2024 (qui avait été appelées par anticipation), en nous reportant sur l'échéance juin 2026 du même émetteur.

Dans la perspective des taux qui peuvent être encore sous pression et dans un contexte d'inversion de courbe entre le 2 ans et le 5 ans, nous avons maintenu la sensibilité du fonds sur son bas de fourchette (près de 1).

Le taux de rendement instantané brut du portefeuille remonte fortement à 4,14% (soit 0,61% au-delà de l'Euribor 12M moyen sur février) pour une sensibilité taux stable à 1,03. Gaspal Oblig 1-4 progresse de +0,43% depuis le début de l'année et recule de -0,16% en février.

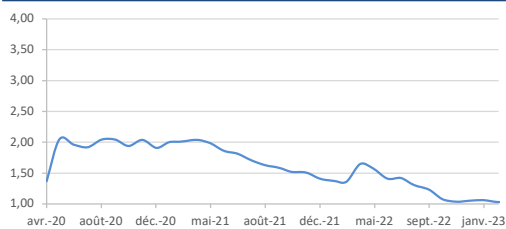
Risques & Ratios

Sensibilité taux	1,03	Titres High Yield	21,56%	Volatilité 1 an / hebdo	1,86%
Sensibilité crédit	1,04	Max drawdown*	-5,06%	Nombre de lignes	83
Taux de rendement instantané brut	4,14%	Délai de recouvrement	Non recouvré	Nombre d'émetteurs	71
Durée de vie moyenne	414 jours	Ratio de sharpe 1 an	-0,80		

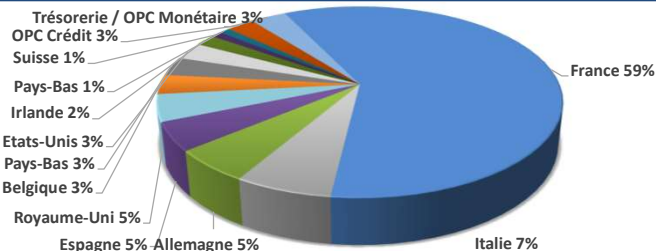
Source: Gaspal Gestion

* : VL au plus bas le 29/09/2022 - part C

Evolution de la sensibilité taux



Répartition géographique des émetteurs en % de l'actif net



Principales lignes obligataires

Lagardere 2,75% 04/23 (Holding)	2,99%
Elis 0% 10/23 (Services Divers)	2,53%
Worldline 1,625% 09/24 (SSI/Logiciels)	2,52%
NN Group 4,625% LT2 44 call 04/24 (Assurance)	2,18%
Intesa 6.625% LT2 09/23 (Banque)	2,04%

Achats ou Renforcements

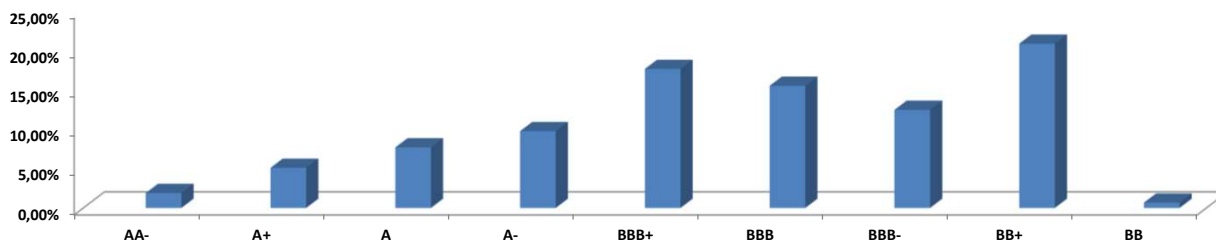
Barclays 3,375% 04/25 call 04/24
Spie 2.625% 06/26
Veolia 1.75% 09/25

Ventes ou Allègements

Spie 3.125% 03/24 callée 02/23
Essilor Luxottica 0% 05/23

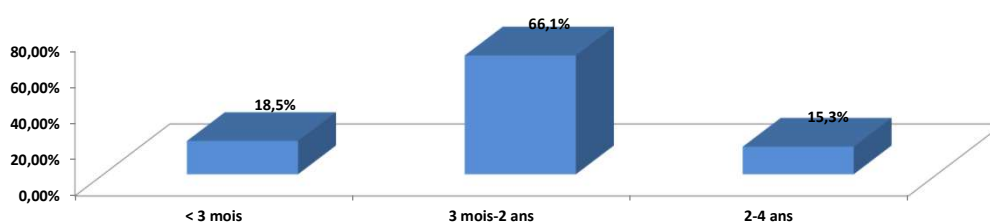
Rating du portefeuille

Répartition par rating long terme en % de l'actif net



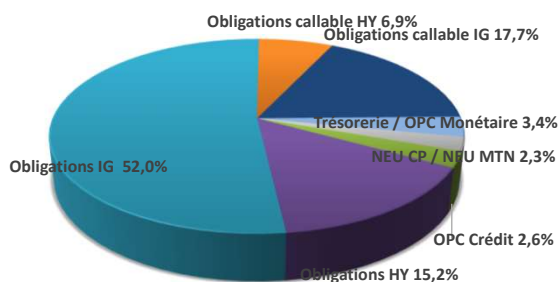
Echéancier de liquidité

Echéancier du portefeuille en % de l'actif net*

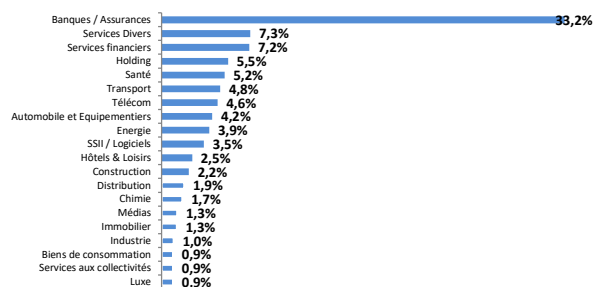


*à la date de call jugée probable

Allocation stratégique en % de l'actif net



Répartition sectorielle des titres détenus en direct

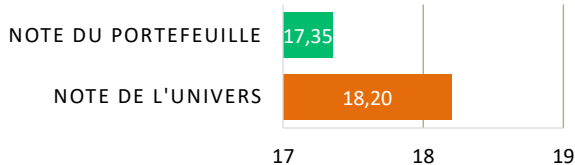


en % de l'actif net

Pour tous renseignements complémentaires, consultez notre site internet: www.gaspalgestion.com

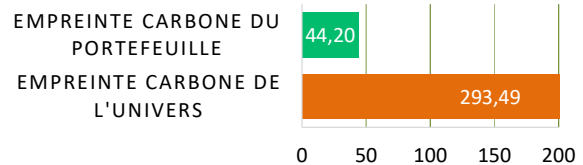
Avertissement: ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement ou l'arbitrage. Les données contenues dans ce document ne sont ni contractuelles ni certifiées par le commissaire aux comptes. La responsabilité de Gaspal Gestion ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPCVM est soumis à un risque en capital. Nous invitons l'investisseur à consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance dans le détail des risques encourus. Le DICI et le prospectus sont disponibles sur simple demande auprès de Gaspal Gestion - Société de Gestion de Portefeuille - Agrément AMF n° GP 98031 - SA au capital de 278 900€ - 7, Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS.

PROFIL ESG*



La note ESG est une mesure de risque. Plus la note est élevée, plus le portefeuille est considéré risqué d'un point de vue ESG.

EMPREINTE CARBONE

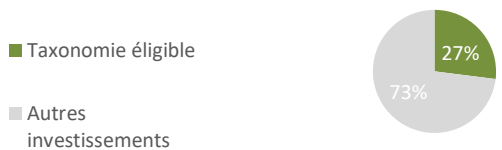


La mesure d'empreinte carbone est mesurée en tonnes équivalent CO2 (CO2e).

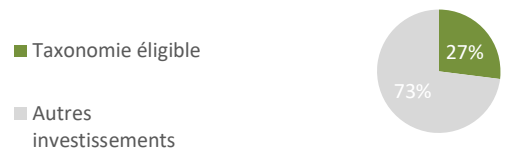
Taux de couverture Note ESG du Portefeuille: 96,9%
Taux de couverture Note ESG de l'Univers: 98,9%

Taux de couverture empreinte carbone du Portefeuille: 71,4%
Taux de couverture empreinte carbone de l'Univers: 98,1%

ELIGIBILITE DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXONOMIE, Y COMPRIS LES OBLIGATIONS SOUVERAINES*



ELIGIBILITE DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXONOMIE, EXLUANT LES OBLIGATIONS SOUVERAINES*



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines
La Part Verte est mesurée en pourcentage moyen du chiffre d'affaires des entreprises éligible à la Taxonomie Européenne

Définitions

Notation ESG

La notation ESG du portefeuille et son Univers ESG repose principalement sur les notes "ESG Risk Score" attribuées par notre fournisseur de données Sustainalytics et dans une moindre mesure sur des notes attribuées par notre modèle interne de notation ESG. La note "ESG Risk Score" de Sustainalytics mesure le degré auquel la valeur économique d'une entreprise peut être mise à risque par des facteurs ESG. Plus la note est élevée, plus l'entreprise est considérée à risque d'un point de vue ESG. Le fonds adopte une approche ESG "Best-in-class" consistant à obtenir une note ESG du portefeuille meilleure que la note de son univers ESG. L'univers ESG est un univers d'investissement duquel sont exclues les 20% des entreprises les plus mal notées sur l'ESG, secteur par secteur.

Part Verte

La part verte du portefeuille correspond au pourcentage de chiffre d'affaires des sociétés éligible à la Taxonomie Européenne. La Taxonomie identifie les activités compatibles avec la transition énergétique et le développement durable. Trois types d'activités et six grands objectifs environnementaux sont identifiés. Une activité est classifiée "verte" lorsqu'elle contribue significativement à un ou plusieurs des six objectifs sans nuire de façon significative à un autre des objectifs, et lorsqu'elle est conforme à des garanties sociales minimales et aux critères de sélection.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone représente les émissions de CO2 d'une entreprise rapportées à son chiffre d'affaire. Ces émissions sont calculées comme le rapport des émissions de CO2 ou équivalent (CO2e), publiées par les entreprises (Scope 1 et 2 uniquement), à leur chiffre d'affaires. Elles sont exprimées en tonnes de CO2e par million de dollars de chiffre d'affaires. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille investi émet du CO2e pour générer un dollar de chiffre d'affaires.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez notre site internet: www.gaspalgestion.com

Avertissement: ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement ou l'arbitrage. Les données contenues dans ce document ne sont ni contractuelles ni certifiées par le commissaire aux comptes. La responsabilité de Gaspal Gestion ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPCVM est soumis à un risque en capital. Nous invitons l'investisseur à consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance dans le détail des risques encourus. Le DICI et le prospectus sont disponibles sur simple demande auprès de Gaspal Gestion - Société de Gestion de Portefeuille - Agrément AMF n° GP 98031 - ou sur gaspalgestion.com.